

Communiqué de presse

Campagne nationale de valorisation du logement social

A l'heure où la Loi de Mobilisation pour le Logement est en cours de discussion au Parlement, où la crise immobilière et financière touche les ménages notamment dans leur capacité d'accès à un logement abordable, où le projet de budget de l'État 2009 envisage une baisse sensible des crédits consacrés au logement, **les Offices publics de l'habitat, nouvelle dénomination des Offices d'HLM et des OPAC, lancent, à partir du 25 octobre 2008, une campagne de valorisation du logement social auprès du grand public** (télévision et presse écrite) :

**« Offices publics de l'habitat,
Avec vous, solidaires et pour longtemps »**

Parmi les 36 organismes d'habitat social de Bretagne rassemblés au sein de l'ARO Habitat, les 16 Offices publics de l'habitat, réaffirment par cette campagne de communication leur mission d'intérêt général et leur rôle d'opérateurs spécialisés et pérennes auprès des collectivités locales, pour loger (en locatif et en accession) le plus grand nombre de ménages à un prix modéré, dans un habitat de qualité.

Sur les 145.000 logements locatifs sociaux de Bretagne, les Offices publics de l'habitat en gèrent 75%. En 2007, au niveau régional, 3.600 logements ont été mis en chantier et 2.200 logements du parc existant ont été réhabilités. Cela représente plus de 300 millions d'euros d'investissements dans la construction et l'amélioration du patrimoine.

Les organismes participent pleinement au programme de rénovation urbaine sur les 14 projets de Bretagne (683 millions d'€ d'investissements financés à 46% par les organismes).

71% des locataires du parc social breton ont des revenus inférieurs à 60% du plafond (66% au niveau national) soit, à titre d'exemple, pour un ménage de 4 personnes, un salaire mensuel inférieur à 2.200 euros (1.140 euros pour une personne seule). Cette proportion se renforce d'année en année au vu des nouvelles attributions.

Dès 2004, dans une démarche unique en France, les bailleurs sociaux de Bretagne ont adopté une charte d'engagements d'amélioration de la qualité du service rendu aux locataires : la Charte « Atout Services ». Selon l'enquête de satisfaction 2008, 93% des locataires se déclarent satisfaits du service rendu par leur bailleur.

Rennes, le 24 octobre 2008

Contacts presse :

Patrick Sciberras – Directeur ARO Habitat Bretagne

Tel : 02 99 35 02 75

Courriel : p.sciberras@arohabitat-bretagne.org